

M 222 A – 13.03

Motion du Conseil municipal de Vernier du 5 mars 2013

relative à l'objet suivant

POUR ÉVITER LE PIÈGE D'UNE JONCTION AUTOROUTIÈRE MEURTRIÈRE

Le Conseil municipal, par 34 OUI, soit à l'unanimité,

invite le Conseil administratif à :

- 1 mettre tout en œuvre pour que la jonction autoroutière prévue au Canada ne se réalise pas en surface, et rejoigne la future route de Montfleury après avoir traversé la route de Peney et non avant ;
- 2 maintenir voire rétablir le passage important pour la faune et les habitants entre les Bois de Chébé et de Merdisel, et les milieux naturels connexes ;
- 3 tenir informé le Conseil municipal de l'avancement de ce projet, des tracés et des solutions retenues ;
- 4 demander au Canton de mener ce projet sur le mode participatif, en impliquant la commune autant que les riverains.